



# Devenez notre Chargé de médiation culturelle pour le musée (H/F)

*à compter du 1er octobre 2025*

*La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.*

*Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.*



## ***Pourquoi nous avons besoin de vous ?***

- Pour assurer le remplacement d'un agent

## ***Avec qui allez-vous travailler ?***

- La responsable : Dominique
- L'équipe composée : Béatrice, Isabelle

## ***Quel sera votre environnement de travail ?***

- Dans des locaux adaptés à l'activité
- Vous travaillez au sein du Musée de Melun

## ***Quelles seront vos missions ?***

- ✓ Vous animez des ateliers pour les tout-petits (18 mois-3 ans) en lien avec les assistantes maternelles, les crèches et les parents
- ✓ Vous créez et animez des parcours et ateliers artistiques avec le public familial et extra-scolaires (centres de loisirs, centre sociaux) pendant les vacances scolaires et les mercredis
- ✓ Vous concevez et animez des visites guidées pour le public adulte sur la collection permanente et sur les expositions temporaires
- ✓ Vous gérez les publics spécifiques notamment seniors en milieu hospitalier et en maisons de retraite
- ✓ Vous créez le contenu pour le site web, les réseaux sociaux de la ville
- ✓ Vous suivez les expositions temporaires co-produites par le musée
- ✓ Vous êtes amenés à prendre en charge les réservations de visite guidée en soutien des collègues du service
- ✓ Vous veillez à la sécurité sanitaire des collections et êtes amenés à les surveiller suivant les nécessités et besoins du service



## ✦ ***Vous reconnaissez-vous ?***

De formation supérieur en médiation, vous maîtrisez les principes de médiations culturelles. Votre maîtrise des outils informatiques vous permette de créer, d'animer des ateliers innovant et attractifs

Vous avez le goût du contact et de la transmission et savez adapter votre discours aux différents publics.

Vous êtes reconnus pour vos qualités d'organisation et votre capacité à travailler en équipe.

## ***Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?***

- ✓ Qualités relationnelles avec le public
- ✓ Rigueur et discrétion, capacités organisationnelles
- ✓ Disponibilité, réactivité, dynamisme
- ✓ Aptitude à la communication et à la coopération transversale (le travail d'équipe)
- ✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition, tout en respectant le circuit hiérarchique
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

## ***Et votre statut ? Votre temps de travail ?***

🏛️ Filière culturelle - Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine – Catégorie C

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

⏰ Temps complet : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h45 et 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 18h00.

Présence obligatoire suivant les nécessités et besoins du service (Nuit des musées, Journées du patrimoine, etc ....)

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↔ à partir de 200€ ↔ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

⚙️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 2 jours de fractionnement (sous condition)

📍 Poste basé à Melun

## POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

## Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

## CANDIDATER



### CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

-  Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
-  Par mail : [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr)

 La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.